L'Adefpat
pour une ruralité créatrice

L'Adefpat par la preuve

L'Adefpat, créée en 1983, est un **outil partagé** des territoires (Communautés de communes, PNR, PETR,...), des acteurs économiques (Chambres consulaires, PTCE,...), des Départements et de la Région Occitanie, contribuant au **développement de l'emploi et de l'activité en milieu rural.**

- Active depuis plus de 35 ans
- Au quotidien dans 6 Départements
- Proximité et agilité
- Une gouvernance public/privé
- Dans les réseaux de l'accompagnement/financement

L'Adefpat a pour mission de développer l'économie, l'attractivité et la qualité de vie des territoires par la montée en compétence individuelle, collective et territoriale.

SON CŒUR DE MÉTIER :

L'accompagnement des porteurs de projets, des entreprises et des territoires créant de l'emploi. Cette mission est assurée sur les départements de l'Aveyron, de l'Hérault, du Lot, de la Lozère, du Tarn et du Tarn et Garonne.

Les accompagnements proposés s'adressent aux :

Porteurs de projets contribuant au développement de l'emploi et de l'activité en milieu rural :

- **Privés** (Entreprises, demandeurs d'emploi, salariés...)
- et/ou **publics** (Collectivités, acteurs institutionnels,...)
- et/ou **associatifs**

QUEL QUE SOIT LE SECTEUR D'ACTIVITÉ

Pour des projets de :

- Création/Transmission/Reprise d'entreprise
- Développement/Changement d'échelle
- Innovation et coopération

les PLUS

Des accompagnements sur-mesure...

...ancrés sur les territoires...

...avec un haut niveau d'expertise...

...mobilisant l'ensemble des partenaires.

Accompagnement

En moyenne par an : 90 accompagnements réalisés, soit **180** entreprises accompagnées représentant **550** bénéficiaires.

Reconnue et soutenue historiquement par :
- La Région Occitanie,
- L'Europe,
- Les Départements,
- L'État,
- Les collectivités locales,
- Les adhérents et bénéficiaires.

SES AUTRES MISSIONS :

• L'expérimentation et l'innovation entrepreneuriale et territoriale.

À partir des besoins exprimés par ses adhérents et/ou ses partenaires, l'Adefpat co-construit et teste des actions collectives visant à répondre aux défis (économique, numérique, climatique, d'attractivité, démocratique...) des territoires ruraux.

LES ÉTAPES D'UN ACCOMPAGNEMENT

1

Un 1er rdv avec l'Adefpat et un partenaire local (collectivité ou chambre consulaire) pour :
- analyser vos besoins
- valider la pertinence d'un accompagnement
- vérifier les conditions de prise en charge
- constituer un groupe de travail (pour les projets collectifs)

2

L'Adefpat sélectionne le consultant le plus adapté à votre projet.

3

Vous faites connaissance avec le consultant et construisez ensemble votre parcours d'accompagnement

4

Vous rencontrez, en une seule réunion, l'ensemble des partenaires utiles à votre projet.
(**GAP :** Groupe d'Appui au Projet).

5

Votre demande d'accompagnement est présentée lors du conseil d'administration de l'Adefpat, par un élu local ou professionnel.

6

L'ACCOMPAGNEMENT DÉMARRE... :
- **Vous bénéficiez** de séances de travail, d'une journée ou d'une demi-journée, espacées de 3 à 4 semaines à des dates convenues conjointement avec le consultant.
- **Vous réalisez** des travaux entre les séances.
- **Vous évaluez** le chemin parcouru.

7

Vous présentez vos avancées aux partenaires mobilisés autour de votre initiative.
(**GAP :** Groupe d'Appui au Projet).

Une participation financière à hauteur de 20 à 25% du coût de l'accompagnement vous sera demandée.

afaq ISO 9001 Qualité

Afin d'améliorer son action sur les territoires,
l'Adefpat s'est engagée dans une démarche qualité.
Elle est certifiée ISO 9001 depuis août 2017.

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER

17 rue Gabriel Compayré 81000 Albi
05 63 36 20 30
www.adefpat.fr
contact@adefpat.fr

Adefpat Acteurs projets territoires